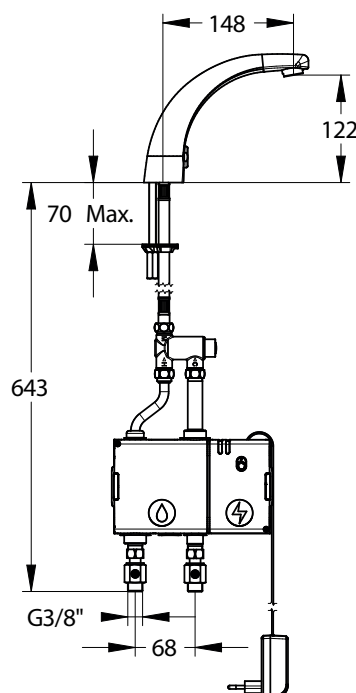


Gamme : Santé Standard

Réf : 74014 - Kit Boîtier Électronique + Rejet Bec Orientable S147 H122 - Version Secteur



Modèle boîtier :

- Boîtier esthétique et sécurisé permettant de réduire les risques d'intercommunication EFS/ECS, et par conséquent le développement de bactéries
- Fonction "MASTERMIX" : Association innovante de 2 électrovannes et d'un régulateur thermostatique : sécurité et fiabilité. Absence de chambre de mélange sous pression en amont de l'obturateur (exigence norme NF Médical).
- Sans clapet anti-retour.
- Maintenance facilitée : boîtier avec vannes d'arrêt 1/4 de tour intégrées et régulateur thermostatique accessibles pour le technicien
- Maintien de température et sécurité anti-brûlure
- Choc thermique sécurisé : accessible uniquement par les services techniques, par appui long sur le bouton en façade du boîtier et mise en plein chaud sur le régulateur thermostatique
- Compatible avec nos rejets électroniques Sanifirst, favorisant une sécurisation des auges chirurgicales ou autres points de puisage

Modèle rejet électronique à bec fixe :

- Rejet électronique monofluide
- Bec fondu fixe
- Rinçage automatique programmable désactivé par défaut (fréquences et durée d'écoulement) limitant le développement bactérien (légionelles, pseudomonas...)
- Cellule de détection

Matière et finition du rejet électronique :

- Corps et bec fondu fixe

Raccordement du rejet électronique :

- G 3/8

Pression d'utilisation recommandée pour le régulateur thermostatique :

- 1 à 5 bar
- Différence de pression admissible entre les entrées : 2:1

Alimentation électrique du boîtier:

- Secteur 220V AC / 7V DC à plugger (prise)

Boîtier livré avec :

- 1 régulateur thermostatique (livré avec filtres)
- 2 électrovannes membranes silicone
- 2 robinets d'arrêt G 3/8"
- 1 transformateur

Kit livré avec :

- ref 74005 : MasterMix Box - Boîtier Electronique pour rejets électroniques - Secteur
- ref 75209 : Rejet hospitalier mural monofluide avec 1 cellule infrarouge

Garantie

- Rejet électronique : 3 ans
- Boîtier : 3 ans sur le régulateur thermostatique et 1 an contre tout vice de fabrication sur le reste des éléments